

EXPERIMENTATION  
INTER REGIONALE

# PASSPORT BIPOLAIRE

Mettre en œuvre une prise en charge intégrée psychiatrique et somatique spécialisée et personnalisée des patients atteints de trouble bipolaire avec un suivi rapproché et coordonné par des *case-managers* à l'aide d'outils numériques.



## PORTEUR DU PROJET

Fondation FondaMental

## PARTENAIRES

3 CHU, 2 CH, Maison de santé de Créteil, 2 UFR, SEMEIA, SBT/Happy Neuron, UNAFAM, ARGOS

## EXPERIMENTATEURS FRANCILIENS

Pôle de Psychiatrie des Hôpitaux universitaires Henri Mondor, Maison de santé de Créteil, URPS Pharmaciens IDF



94

Autres régions : ARA, BFC



3,5 à 4,5 ans



5 060 K € (FISS)



[Cahier des charges](#)  
[Avis CTIS](#)



France entière  
Patients souffrant d'un trouble bipolaire  
**2 000** personnes



Publié au Journal officiel  
le **21/09/2019**



## FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE

Forfait multi-acteurs, par patient puis financement au parcours rétrospectif avec intéressement pour une séquence de 36 mois



[ars-idf-art51@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-art51@ars.sante.fr)





## MODÈLE ORGANISATIONNEL

### Mots clés :

ville-hôpital, santé mentale, télésurveillance, dispositif médical

Tester une nouvelle organisation pour la **prise en charge spécifique du patient bipolaire** par :

- un suivi rapproché par des **cases managers**,
- **l'adaptation de l'intensité du suivi à l'aide d'un algorithme** de stratification du risque de rupture de parcours,
- et le recours intensif aux **outils numériques de remédiation cognitive et de psychoéducation** pour l'accompagnement du patient.

### Prise en charge

- **Bilan spécifique initial** en centre spécialisé dans la prise en charge des patients bipolaires
- Elaboration d'un **plan personnalisé de soins**
- **Suivi rapproché, adapté et coordonné** par une équipe de gestionnaires de cas (*case managers*) à l'aide d'un algorithme prédictif de risque d'hospitalisation et d'arrêt de traitement ainsi que de divers outils numériques (plateforme de télésurveillance et applications de psychoéducation et de remédiation cognitive).



## MODÈLE FINANCIER

**Forfait multi-acteurs par patient puis financement au parcours rétrospectif avec intéressement, pour une séquence de 36 mois.**

Financement aux résultats parallèlement à la DAF et en dernière année financement au parcours de prise en charge des patients bipolaires en substitution à la DAF (la dernière année d'expérimentation est optionnelle et dépendra des résultats des années précédentes).

### 3 étapes

Phase 1: financement au forfait « forfait *case management* »

Phase 2: financement au parcours rétrospectif (forfait + intéressement à la qualité)

Phase 3 : si poursuite de l'expérimentation après la phase 2, financement au parcours prospectif (substitution DAF)



## MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Lancement de l'expérimentation le **21/09/2019**

Fin de l'expérimentation le **21/03/2024**